

Élections
municipales 2026



L'APPEL DES RESTOS AUX MAIRES

Depuis les dernières élections municipales, les personnes les plus démunies ont été durement frappées par une succession de chocs (les crises sanitaire et inflationniste) qui ont aggravé leur situation et qui ont fait basculer des milliers d'entre elles dans des difficultés inédites. La pauvreté et la précarité ont progressé en France, dans tous les territoires, des zones les plus rurales aux grandes métropoles.

En 2020, les Restos du Cœur distribuaient 136 millions de repas ; l'an dernier, l'association en a servi 161 millions, soit une augmentation de 18,5 % sur la période, alors même que les critères d'accès à l'aide alimentaire et les volumes ont dû être réduits. 1,3 million de personnes sont désormais accueillies dans nos lieux d'accueil chaque année.

Souvent les premières interlocutrices des associations, les communes sont en première ligne pour répondre à cette pauvreté grandissante. Nous attendons d'elles des engagements concrets pour faire vivre cette solidarité du quotidien.

NOS CINQ DEMANDES AUX CANDIDATS

- 1** Faciliter l'action des Restos par la mise à disposition de lieux d'accueil dignes et adaptés
- 2** Lutter contre la pauvreté des enfants
- 3** Renforcer le lien social et l'accès aux droits
- 4** Protéger le principe d'accueil inconditionnel
- 5** Favoriser le bénévolat et l'engagement local

1 – Faciliter la mise à disposition de lieux d'accueil dignes et adaptés

Aux Restos du Cœur, près de 80 % de nos 2 318 lieux d'accueil sont mis à disposition, très souvent par les municipalités, une aide prépondérante pour assurer un maillage territorial au plus près des besoins. La qualité des locaux dans lesquels nous implantons notre activité est essentielle à la dignité de l'accueil que nous pouvons proposer aux personnes, à la convivialité et au lien social que nous voulons tisser, et au développement des actions d'accompagnement. La situation géographique de ces lieux est également déterminante pour être au plus près des besoins, notamment dans les cœurs de ville, en évitant les zones en grande périphérie difficilement accessibles.

Les Restos du Cœur agissent aussi directement dans l'espace public, notamment pour les activités de distribution alimentaire à la rue (Camions du Cœur). Dans un contexte de crise de l'hébergement d'urgence et du logement, les Restos sont présents directement dans la rue pour aller à la rencontre des personnes les plus en difficulté. Avant 2020, nous établissions annuellement 1,7 million de contacts à la rue. L'année dernière, ce ne sont pas moins de 2,3 millions de contacts qui ont été noués avec les équipes de rue. Nous comptons sur le soutien des municipalités pour autoriser les occupations de l'espace public et aménager des espaces à cet effet dans le cadre de nos activités de rue.

2 – Lutter contre la pauvreté des enfants

15 % des personnes soutenues par les Restos du Cœur ont moins de 5 ans ; 40 % sont mineures. La moitié des familles accueillies avec enfants sont monoparentales. Cette pauvreté des enfants et des familles n'est pas acceptable, d'autant moins qu'elle entretient une reproduction de la précarité d'une génération à l'autre. Face à l'aggravation de cette situation, les Restos ont renforcé leurs dispositifs, en facilitant l'accès à l'aide alimentaire pour les familles monoparentales et en développant un accompagnement spécifique pour les 0-3 ans. La puissance publique doit elle aussi porter cette ambition. Nous demandons aux municipalités d'agir pleinement dans leur champ de compétences, pour garantir l'accès à l'alimentation des enfants et soutenir les familles monoparentales.

3 – Renforcer le lien social et l'accès aux droits

L'isolement et la solitude se sont renforcés depuis 2020 et sont au cœur des grandes évolutions de la précarité, avec de nombreuses conséquences :

affaiblissement du lien social, rupture de droits, renforcement des inégalités d'accès au numérique, mais aussi dégradation de la santé mentale des personnes en situation de pauvreté. Aux Restos du Cœur, 34 % des personnes déclarent se sentir seules tous les jours ou presque, et 64 % indiquent avoir connu un épisode dépressif dans les 12 derniers mois¹. Cette solitude concerne tous les âges, les étudiants comme les plus âgés, et tous les territoires. Le lien humain, qui est central dans le projet des Restos, doit plus que jamais être renforcé pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion. Nous appelons les municipalités à assurer une présence humaine au sein des services publics et à développer les dispositifs d'aller-vers, à la fois pour renforcer le lien social et lutter contre la solitude, mais aussi pour diminuer le non-recours aux droits et résorber la fracture numérique.

4 – Protéger le principe d'accueil inconditionnel

L'accueil inconditionnel est au cœur de notre système de solidarité : toute personne en détresse doit être soutenue. Toutes celles et ceux qui ont besoin des Restos ou d'une association de solidarité doivent pouvoir venir chercher du soutien sans crainte, quelle que soit leur situation administrative. Les lieux de solidarité doivent donc être préservés d'un certain nombre de contrôles des forces de l'ordre, à l'exception des cas prévus par la loi. Le sujet de la sanctuarisation des lieux d'aide relève des compétences de l'Etat. Les municipalités peuvent jouer un rôle auprès des préfectures pour appuyer les alertes des associations et s'assurer que ce principe est respecté. Nous demandons aux municipalités de protéger l'action associative afin de garantir concrètement cet accueil inconditionnel.

5 – Favoriser le bénévolat et l'engagement local

L'action des Restos du Cœur repose sur l'engagement de 78 000 bénévoles réguliers. Les municipalités peuvent le soutenir concrètement, par la promotion du bénévolat, mais aussi en simplifiant les démarches administratives exigées des associations. D'autres initiatives sont possibles : la loi a récemment élargi aux collectivités locales les possibilités d'avoir recours à du mécénat de compétences pour soutenir les associations. C'est une piste essentielle pour diversifier les profils engagés au sein des Restos. Nous demandons aux municipalités de faciliter l'engagement et le bénévolat, au cœur de la cohésion sociale et territoriale.

¹ Comprendre les besoins non alimentaires des personnes accueillies aux Restos, Observatoire des Restos, 2025.